



IDENTIFICATION DES ENJEUX FAUNISTIQUES DE LA BRUCHE ET DE SES PRINCIPAUX AFFLUENTS

SECTEUR 2 : LA MOYENNE VALLÉE DE LA BRUCHE

FICHE D'IDENTITÉ DU SECTEUR

Périmètre

De Rothau à Molsheim

Types de milieux

- Grandes cultures : 2%
- Milieux ouverts : 14%
- Milieux forestiers : 25%
- Zones humides : 25%
- Milieux aquatiques : 2%
- Milieux artificialisés : 27%
- Non catégorisé : 5%

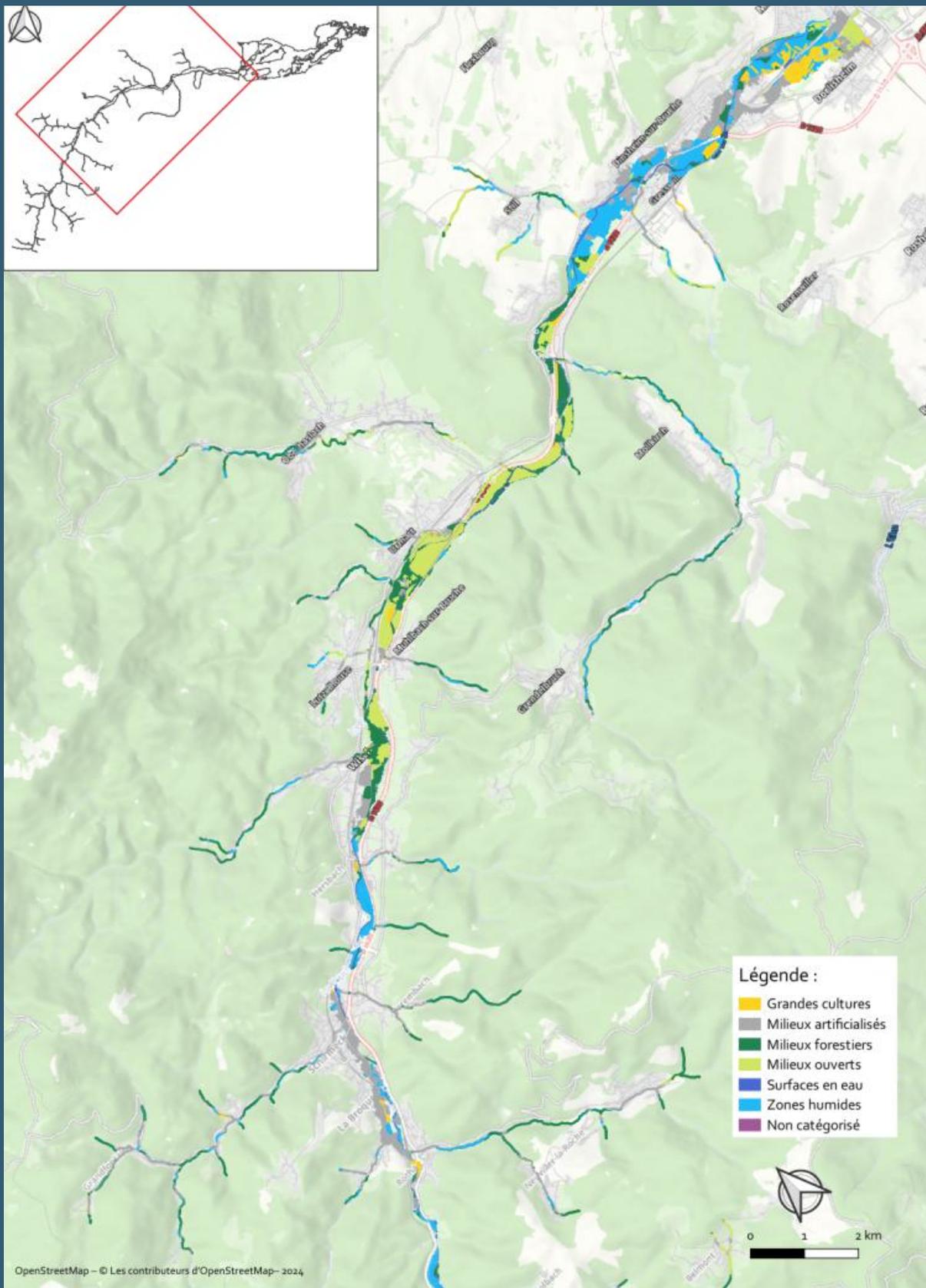
44% en ZNIEFF 1

Nombre d'espèces cibles

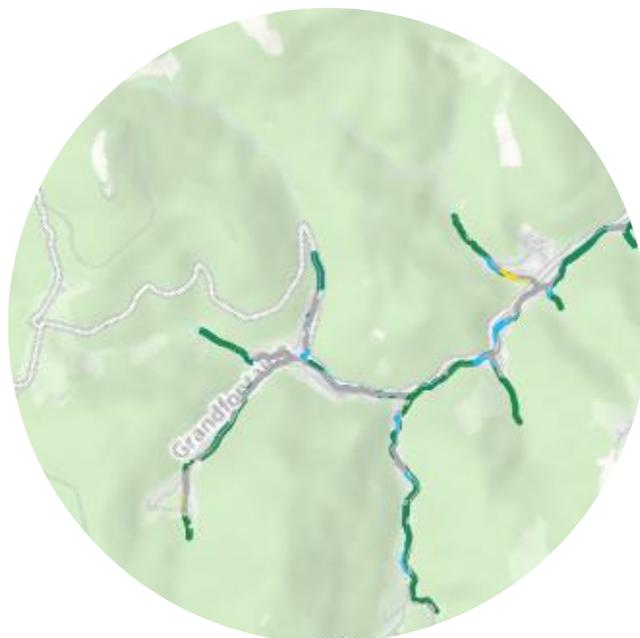
- Amphibiens : 6
- Mammifères : 17
- Oiseaux : 20
- Papillons : 2
- Reptiles : 5

Niveau de connaissances

- Amphibiens ○○○
- Reptiles ○○○
- Oiseaux ●○○
- Mammifères ●●○
- Azurés ●●○



ATLAS CARTOGRAPHIQUE



Consultez les cartes ci-après :

- Nombre d'espèces cibles par maille 1x1km
- Zones à enjeux de conservation pour l'Azuré de la Sanguisorbe et l'Azuré des paluds
- Zones à enjeux de conservation pour les amphibiens/reptiles hors Crapaud vert et Crapaud calamite
- Zones à enjeux de conservation pour le Crapaud vert et Crapaud calamite
- Localisation des mares- PRAM



ESPÈCES CIBLES DU SECTEUR



GRANDES CULTURES

MAMMIFÈRES

Blaireau européen
Écureuil roux
Hérisson d'Europe
Lapin de garenne
Lièvre d'Europe
Pipistrelle commune
Rat des moissons

AMPHIBIENS

Crapaud vert
Crapaud calamite

OISEAUX

Bruant zizi



MILIEUX FORESTIERS

OISEAUX

Bondrée apivore
Bouvreuil pivoine
Cigogne noire
Héron cendré
Milan noir
Milan royal
Pic cendré
Torcol fourmilier
Tourterelle des bois

AMPHIBIENS

Grenouille rousse
Salamandre tachetée
Triton alpestre
Triton palmé

REPTILES

Couleuvre helvétique
Lézard des souches
Lézard vivipare
Orvet fragile

MAMMIFÈRES

Belette d'Europe	Lièvre d'Europe
Blaireau européen	Murin à moustaches
Chat forestier	Murin de Natterer
Écureuil roux	Petit Rhinolophe
Hérisson d'Europe	Putois d'Europe
Lapin de garenne	

MILIEUX OUVERTS

OISEAUX

Bondrée apivore
Bruant jaune
Bruant zizi
Héron cendré
Milan noir
Milan royal
Pie-grièche écorcheur
Pouillot fitis
Tarier pâtre
Torcol fourmilier

Grenouille rousse
Triton alpestre
Triton palmé

AMPHIBIENS

Coronelle lisse
Couleuvre helvétique
Lézard des souches
Lézard vivipare
Orvet fragile

MAMMIFÈRES

Blaireau européen
Écureuil roux
Grand Murin
Hérisson d'Europe
Lapin de garenne
Lièvre d'Europe
Murin de Natterer
Pipistrelle commune

PAPILLONS

Azuré de la Sanguisorbe
Azuré des paluds

MILIEUX AQUATIQUES

OISEAUX

Bergeronnette des ruisseaux
Cigogne noire
Cincla plongeur
Gallinule poule-d'eau
Martin-pêcheur d'Europe

Crossope indéterminée
Écureuil roux
Murin de Daubenton
Pipistrelle commune

MAMMIFÈRES

AMPHIBIENS

Crapaud calamite
Crapaud vert
Grenouille rousse
Salamandre tachetée
Triton alpestre
Triton palmé

REPTILES

Couleuvre helvétique

Photo : S. CORDIER



Photo : F. GIRARDIN



ZONES HUMIDES

OISEAUX

Bondrée apivore
Bruant jaune
Cigogne noire
Coucou gris
Héron cendré
Locustelle tachetée
Milan noir
Milan royal
Pie-grièche écorcheur
Pouillot fitis
Tarier pâtre
Torcol fourmilier
Tourterelle des bois

Azuré des paluds
Azuré de la Sanguisorbe

PAPILLONS

AMPHIBIENS

Grenouille rousse
Triton alpestre
Triton palmé

Couleuvre helvétique
Lézard des souches

REPTILES

Blaireau européen
Crossope indéterminée
Écureuil roux
Hérisson d'Europe
Lapin de garenne
Lièvre d'Europe
Murin à moustaches

Murin de Daubenton
Murin de Natterer
Petit Rhinolophe
Pipistrelle commune
Putois d'Europe

MAMMIFÈRES

IDENTIFICATION DES ENJEUX FAUNISTIQUES



MILIEUX FORESTIERS

Le milieu forestier accueille un nombre variable d'espèces selon les essences présentes et leur diversité, l'âge des arbres et la structure stratifiée ou non. Les forêts les plus riches présentent une structure diversifiée et de vieux arbres et arbres morts à terre et sur pied.

Plusieurs espèces de mammifères terrestres et volants sont présentes et inféodées aux milieux forestiers. La description de ces espèces et de leurs modes de vie est développée notamment dans la fiche action Haute Vallée de la Bruche. En ce qui concerne le secteur entre Rothau et Molsheim, nous pouvons noter la présence du Raton laveur. Ce dernier est une espèce introduite en France et considérée comme Espèce Susceptible d'Occasionner des Dégâts (ESOD). Le Raton laveur connaît un développement ces dernières années, sa présence étant liée à l'extension de la population. Cette espèce est présente en milieu forestier plutôt humide (zones boisées proches des cours d'eau). Ainsi, il peut trouver le gîte au sein de nos forêts, s'abritant dans le creux des arbres ou dans des cavités naturelles. Il entre en concurrence avec d'autres espèces endémiques telles que les mustélinés, son régime

alimentaire étant diversifié. Cependant, l'impact réel de l'animal est difficile à déterminer sur notre écosystème à l'heure actuelle, et plusieurs études (notamment en Belgique) sont en cours.

Les lisières et bosquets accueillent le Milan noir, signalé entre Mutzig et Molsheim. Il niche de façon isolée ou en colonie lâche de quelques couples dans les milieux riches en nourriture. Il se nourrit dans les prés ou les zones humides. Volontiers charognard, il glane les poissons morts à la surface de l'eau. Le Héron cendré fréquente les mêmes habitats. Il niche surtout en colonies et se nourrit au bord de l'eau (poissons, amphibiens), dans les zones humides et les milieux ouverts (rongeurs). Dans la zone d'étude, il se reproduit entre Muhlbach-sur-Bruche et Urmatt, et potentiellement dans d'autres secteurs.

Le Pic cendré est présent dans les forêts alentours mais il n'est pas signalé dans la zone d'étude. C'est un oiseau en régression qui fréquente préférentiellement les forêts de feuillus ou mixtes riches en bois morts.

Le Torcol fourmilier niche dans les forêts claires, les haies et les bosquets. Il a été observé

en plusieurs endroits (Wildersbach, Barembach, Russ...). Tout comme les pics, c'est un oiseau cavernicole qui apprécie les arbres morts sur pied.



Les milieux forestiers, notamment ceux au contact de zones humides favorables aux amphibiens forestiers (mares, ruisseaux, fossés, etc.), sont leurs milieux de vie privilégiés en phase terrestre. Ainsi, Salamandre tachetée, Grenouille rousse, Crapaud commun, Tritons alpestre et palmé y sont clairement inféodés surtout pour les espèces s'éloignant peu de leurs sites de reproduction.

Les unités forestières trop denses et mal exposées sont délaissées en général par les reptiles. Si de bonnes conditions sont réunies en lisières, dans certaines coupes ou en bordures de chemins forestiers, l'Orvet fragile voire le plus discret Lézard vivipare sont les plus souvent détectés dans ces milieux. La Coronelle lisse reste également potentielle dans ce secteur. Une structure de lisières étagées avec préservation d'un ourlet herbeux est souvent capitale pour l'existence et la pérennité de ce cortège d'espèces.

Préconisations

En milieu forestier, les vieux et grands arbres sont à préserver. Ils accueillent une foule d'espèces et parfois des nids d'oiseaux sensibles comme les rapaces. Il en est de même des arbres à cavités, qu'ils soient vivants ou morts, qui constituent des refuges et sites de reproduction pour de nombreux oiseaux et mammifères protégés. Le bois mort est aussi une ressource alimentaire importante pour certains oiseaux comme les Pics.



ZONES HUMIDES

Les zones humides représentent divers milieux ouverts (prairies humides, zones marécageuses), mais également arborés dont le principal facteur d'influence est l'eau. Dans le secteur, les zones humides sont présentes aux abords de la plupart des affluents de la Bruche, ainsi qu'entre Rothau et Hersbach et entre Heiligenberg et Molsheim.

Le Murin à moustaches est une espèce ubiquiste qui peut fréquenter les cours d'eau, les ripisylves, les villages, les prairies humides, les zones agricoles et les forêts, même si ce dernier milieu est privilégié. La destruction de zones boisées, de zones humides, de vergers et de haies réduit les terrains de chasse de l'espèce. La raréfaction des ressources alimentaires, ainsi que la destruction des milieux naturels sont des menaces pour le Putois d'Europe qui fréquente diverses zones humides, les bords de rivières, les zones bocagères et les forêts humides. La protection et réhabilitation de zones humides et des milieux naturels seraient bénéfiques pour l'espèce.

Les milieux humides du secteur abritent les mêmes espèces d'oiseaux que les milieux ouverts ou forestiers, mais certaines seront privilégiées comme le Héron cendré ou la Locustelle tachetée, en fort déclin, qui affectionne les friches humides et les zones herbacées hautes.

De manière contre-intuitive, très peu de données d'amphibiens sont renseignées dans ces types de milieux qui, malgré leur caractère humide, sont souvent trop denses en végétation et ne présentent pas forcément de zones de reproduction d'eaux stagnantes de types mares ou marais, sans aménagement spécifique. Pourtant, le cortège local d'amphibiens (Triton alpestre, Triton palmé, Grenouille rousse) pourrait facilement y être rencontré. À l'image de certains milieux ouverts non humides, ils sont exploités par les amphibiens pour s'alimenter et pour transiter.

Comme pour les prairies plus mésiques ou autre fourrés, certains reptiles peuvent communément exploiter ces milieux plus « frais » tels que l'Orvet fragile, la Couleuvre helvétique, le Lézard vivipare et le Lézard des souches. Pour cette dernière espèce, les bordures de fossés hygrophiles bien végétalisés et exposés lui conviennent de manière générale.

Préconisations

Le maintien des zones humides est à favoriser, qu'elles soient prairiales ou forestières. Veiller à développer et faire accepter les habitats intermédiaires (ourlets et lisières) qui apportent un fort intérêt pour toute la faune des zones humides. La création d'un réseau de mares, sans lien direct avec la Bruche ou autres cours d'eau, jouerait un rôle bénéfique à la biodiversité des zones humides stagnantes.



MILIEUX AGRICOLES

Les grandes cultures sont très peu présentes dans ce secteur, limitées aux alentours de Mutzig et Molsheim. A Gresswiller et Still, les cultures bordent également par endroits les ripisylves du Schabach Graben, du Zweibaechel et du Stillbach. Les cultures intensives ont peu d'intérêt pour la biodiversité.

Le Lièvre d'Europe est présent sur le secteur. L'espèce trouve son habitat optimal dans les zones agricoles ouvertes ou semi-ouvertes de plaine. Des cultures diverses sur des petites parcelles entrecoupées de haies et connectées entre elles lui offrent les meilleures conditions de vie. En Alsace, tous les milieux sont fréquentés, des plaines aux Hautes-Vosges. Tout comme le Lapin de garenne, il apprécie un sol bien drainé pour établir son gîte, et n'apprécie pas l'humidité. La disparition et la fragmentation des habitats favorables à l'espèce constituent les principales menaces pour les populations. Notamment l'agriculture

intensive, qui prive l'espèce de ressources alimentaires et de zones refuge. La conservation du Lièvre d'Europe passe par le maintien des connexions entre les populations, mais aussi de ses milieux de vie naturels de qualité.

Dans le secteur, la présence de haies sera déterminante pour les oiseaux. En milieu agricole, les haies accueilleront toutefois moins d'oiseaux que dans les prairies extensives. A noter que le Bruant zizi niche entre Mutzig et Molsheim. Cette espèce thermophile est en augmentation et affectionne particulièrement les collines sous-vosgiennes. Sa présence est une continuité entre les populations du vignoble situées au sud et au nord.

Ces milieux sont généralement très peu attractifs pour les amphibiens. Certaines mares artificielles proches ou incluses en contexte agricole accueillent le rare et emblématique Crapaud vert dans le secteur de Mutzig/Dorlisheim. C'est une espèce à caractère pionnier en mesure d'exploiter ces milieux en phase terrestre et d'utiliser les bandes enherbées de chemins agricoles pour gîter. Ponctuellement, certains tritons, Grenouilles rouges et Crapaud commun peuvent également utiliser des dépressions, ornières et fossés agricoles pour se reproduire.

Sans présence d'un minimum

d'ourlets herbacés et/ou de fourrés en périphérie de parcelles agricoles, ces milieux trop homogènes sont généralement évités par les reptiles. Selon les contextes, plus ou moins extensifs, Lézard des murailles, Lézard des souches, Orvet fragile voire Couleuvre helvétique peuvent être ponctuellement détectés.

Préconisations

Pour le Bruant zizi comme pour les autres espèces habitant les haies, l'implantation de bandes herbeuses le long des haies et des chemins favorise la biodiversité.



Préconisations

Les enjeux seront de maintenir ou de restaurer les berges naturelles des cours d'eau, qu'ils soient à courant rapide ou lent, de maintenir ou de restaurer la végétation rivulaire, et de surveiller la qualité de l'eau pour que les ressources alimentaires soient nombreuses et variées.



MILIEUX AQUATIQUES

Dans ce secteur, les milieux aquatiques sont constitués du cours de la Bruche et d'une quinzaine de ses affluents.

Le Murin de Daubenton se retrouve dans ces milieux pour chasser avant tout au-dessus des eaux calmes, des étangs et des lacs et fait des incursions régulières dans les milieux boisés riverains. Il ne s'éloigne que de quelques centaines de mètres de son gîte pour aller chasser ses proies.

La Crossope aquatique vit à l'interface entre milieux terrestres et aquatiques, cette configuration lui étant indispensable. Elle apprécie les milieux lotiques, mais peut également trouver refuge dans des habitats de substitution. La contrainte principale est que le milieu aquatique soit en eau toute l'année. Elle fréquente aussi bien les milieux ouverts que les milieux forestiers, s'ils présentent des habitats favorables. Difficile à détecter, seule l'analyse ADN ou l'étude des restes dans les pelotes de réjection de rapaces permettent de déterminer sa présence sur un site.

Les oiseaux nichant au bord de l'eau ne sont pas nombreux. Le Cincle plongeur est caractéristique des cours d'eau de montagne peu profonds au débit moyen à rapide. Il est présent dans tout le secteur, sur la Bruche et sur ses affluents.

C'est un bioindicateur de la qualité de l'eau car il se nourrit de microfaune benthique comme les larves de trichoptères. Son nid est dissimulé sous un pont, entre des pierres ou dans l'entrelacs de racines d'arbres découvertes par l'érosion des berges. La Bergeronnette des ruisseaux est moins exigeante mais est aussi caractéristique des cours d'eau de montagne.

Le Martin-pêcheur d'Europe est davantage un oiseau de plaine. Il peut nicher le long de la Bruche et de ses affluents comme la Magel mais c'est surtout en aval de Mutzig que les observations se multiplient. Cette espèce se nourrit surtout de petits poissons et creuse son terrier dans les berges verticales des cours d'eau. Une certaine naturalité des rives, avec érosion naturelle, lui est donc favorable. La Gallinule poule-d'eau est un oiseau de plaine qui se reproduit dans les cours d'eau lents et les étangs. Elle n'est régulière qu'en aval de Mutzig. Elle a besoin pour se reproduire des berges végétalisées, de branches affleurant l'eau ou de végétation héliophytique.

La Cigogne noire ne niche pas au bord des cours d'eau mais apprécie les ruisseaux forestiers et poissonneux dans lesquels elle vient se nourrir. Plusieurs observations pouvant concerner des oiseaux nicheurs

ont été faites dans la vallée de la Bruche. Son domaine vital est cependant immense, s'étendant à 15-20 km autour du nid, ce qui rend difficile la localisation des sites d'alimentation. L'oiseau peut potentiellement fréquenter certains affluents de la Bruche.

Comme partout sur le linéaire de la Bruche, ce sont des milieux peu fréquentés par les amphibiens de manière générale en raison de leur caractère d'eaux courantes et/ou poissonneuses. Ces deux paramètres étant peu compatibles avec l'installation de populations pérennes même si ponctuellement tritons, Grenouilles rousses et Crapauds communs peuvent s'y retrouver. À noter tout de même la présence de la Salamandre tachetée dans des ruisseaux à Mollkirch/Gresswiler, la limite de répartition est entre la partie amont et ce secteur de la Bruche.

Les cours d'eau, mise à part pour la Couleuvre helvétique (corridors aquatiques), ne sont pas utilisés par les reptiles. Toutefois, une ripisylve associée large, diversifiée et bien exposée peu conférer un caractère attractif à tout le cortège de reptiles du secteur : Orvet fragile, Lézard des souches, Lézard vivipare, voire Coronelle lisse.



Photo : E. PARIOT

MILIEUX OUVERTS

Les milieux ouverts, constitués de prairies extensives ou de pâturages et pourvus de haies, d'arbres isolés et de bosquets, accueillent une faune caractéristique et diversifiée.

Les mammifères terrestres se retrouvent également dans les milieux ouverts, notamment le Hérisson d'Europe, le Blaireau Européen ou l'Écureuil roux y trouvant des zones de refuges (végétations) mais également de la nourriture. Les lisières, haies et broussailles présentes au sein de ces milieux ouverts et semi-ouverts constituent un habitat de choix pour plusieurs espèces, mais également des axes (corridors) de déplacement.

Parmi les passereaux, l'abondance de la Pie-grièche écorcheur est un gage de la qualité du milieu. Elle a besoin de buissons (épineux de préférence) pour nicher et d'une entomofaune riche et diversifiée pour s'alimenter. Elle est surtout présente entre Schirmeck et Molsheim mais peut aussi se trouver ailleurs, notamment le long des affluents de la Bruche, dans les milieux favorables. Il en est de même du Bruant jaune, oiseau en déclin et caractéristique des haies champêtres. Ces deux espèces ont un petit territoire et se nourrissent relativement près de leur site de reproduction. Ces milieux constituent à la fois des sites de reproduction, d'alimentation et de repos. Il en est de même pour d'autres

passereaux et apparentés comme le Tarier pâtre, le Torcol fourmilier et la Tourterelle des bois. Les milieux prairiaux sont aussi importants pour l'alimentation d'espèces nichant en forêt, dans des bois ou en lisière comme la Bondrée apivore qui recherche les nids d'hyménoptères dans les herbages extensifs, le Héron cendré et le Milan royal qui y trouvent entre autres, de nombreux rongeurs.

Sans présence de mares de reproduction, les milieux ouverts sont tout au plus exploités par les amphibiens pour s'alimenter et pour transiter tels que les grenouilles ou les tritons puisque faisant partie intégrante de leurs domaines vitaux.

Ce sont davantage les reptiles qui s'y rencontrent en particulier dans des milieux de pentes bien exposés et non excessivement fauchés. Dans le secteur considéré, ces entités paraissent intéressantes pour la Couleuvre helvétique, l'Orvet fragile, le Lézard des souches et le Lézard vivipare. Dans des contextes plus rocaillieux et secs, la Coronelle lisse est potentiellement présente également. La tenue d'éléments structurants et le maintien d'ourlets herbacés au minimum en bordures de parcelles leur sont toujours bénéfiques.

L'Azuré des paluds et l'Azuré de la Sanguisorbe occupent tous les grands secteur prairiales le long de la Bruche. Les prairies le long des affluents semblent moins favorables notamment dans les vallons encaissés et dépourvus de prairies à Grande Sanguisorbe.

La partie amont entre Rothau et Wisches présente un relatif faible enjeu pour les Azurés dû à l'absence de grandes entités

prairiales et une faible connexion entre les habitats prairiaux dans les vallons encaissés. Le secteur de Schirmeck présente un obstacle infranchissable entre les populations amont et aval de la Vallée de la Bruche.

La partie aval entre Schirmeck et Molsheim accueille localement de grands effectifs de papillons (notamment entre Wisches et Dinsheim-sur-Bruche) et présente de grandes entités prairiales propices aux deux papillons. Les secteurs prairiaux semblent être encore assez bien interconnectés. On observe ici une présence quasi continue d'habitats prairiaux le long de la Bruche. Le secteur prairial entre Dorlisheim et Mutzig par contre semble isolé des autres populations dû à l'urbanisation.

En général, toute prairie humide à mésophile avec présence de la Grande Sanguisorbe (*Sanguisorba officinale*) représente un habitat favorable à ces deux espèces d'Azurés. Comme le statut de protection inclut non

seulement les individus de papillons mais également les prairies et mégaphorbiaies à Sanguisorbe, la recherche des prairies à Sanguisorbe est toujours nécessaire ! Cela concerne également les secteurs non délimités à enjeu pour les Azurés mais localisés au fond de vallon dans un contexte plus humide.

Préconisations

Les enjeux seront de maintenir ou de restaurer les haies constituées d'essences autochtones et de hauteur et structure variées permettant d'accueillir un maximum d'espèces. Les prairies extensives riches en espèces florales locales et en insectes sont à favoriser. La création d'un réseau de mares en contexte prairial, sans lien direct avec la Bruche ou autres cours d'eau, serait un atout certain pour favoriser les amphibiens et la biodiversité en générale.

Maitriser l'étalement urbain notamment le long de la Bruche pour assurer un corridor prairial et ne pas rajouter des obstacles pour le déplacement et la migration des animaux..



Photo : C. STENGER

ZOOM ESPÈCE : LE CRAPAUD VERT



Photo : A. FIZESAN

Le Crapaud vert est une espèce protégée en France et classée « En Danger » d'extinction d'après la dernière liste rouge des amphibiens menacés du Grand Est (2023). Largement répartie dans l'est de l'Europe, cette espèce atteint sa limite de répartition occidentale dans le Grand Est (Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin). Dans le Bas-Rhin, où les populations apparaissent encore dynamiques et en constante extension, le cœur principal s'étend de la périphérie ouest de Strasbourg jusqu'à Mutzig/Dorlisheim et redescend au sud à Valff. L'espèce étend progressivement sa répartition surtout vers le nord jusqu'à Duntzenheim.

Elle est dite à caractère pionnier, et s'accommode aisément de divers sites anthropisés (gravières, terrils miniers, ZAC, lotissements, etc.) ainsi que de bords de routes là où sont aménagés des bassins d'orage ou autres ouvrages d'art. Ponctuellement, le Crapaud vert exploite aussi dépressions humides en milieu agricole. C'est un adepte des gravières en activité où l'exploitation crée régulièrement des petites pièces d'eau de type ornières pour se reproduire. Il profite également de nouvelles zones de chantier (ex : création de routes, de lotissements, etc.) qu'il peut coloniser rapidement.

Il reste peu probable que les abords de la Bruche lui conviennent pour se reproduire, cependant, les milieux ouverts de type zones rudérales ou grandes cultures peuvent être utilisés en phase terrestre pour s'alimenter et gîter notamment dans les bandes enherbées. Il pâtit d'ailleurs régulièrement de la circulation routière sur routes, pistes et chemins lors de soirs favorables à son activité. Notons ici que la Bruche, à l'instar de canaux et de grands axes de circulation, constitue des barrières théoriques infranchissables pour l'espèce, et limitent donc les déplacements et échanges entre sous-populations nord/sud.

Si l'espèce est très bien répartie et connue dans le secteur aval de la Bruche entre Molsheim et Eckbolsheim, elle l'est relativement moins plus à l'ouest, avec la commune de Mutzig qui est la seule du secteur des Vosges moyennes à l'étude à l'accueillir. Le Crapaud vert exploite en effet un bassin privé au sein d'un lotissement, et baguenaude en phase terrestre autour à la fois en milieu agricole qu'en plein milieu urbain. L'enjeu de préservation de l'espèce dans ce secteur est donc prioritaire.



Photo : E. PARIOT

Préconisations

L'aménagement de réseaux de mares en situation plus naturelle que celle de bassins bâchés, et souvent pollués, lui serait assurément bénéfique d'autant que la colonisation de nouveaux milieux est souvent prompte. Le facteur limitant étant surtout la gestion adéquate des milieux, où des rafraichissements/rajeunissements de pièces d'eau réguliers sont à prévoir, le Crapaud vert ayant tendance à désertier les mares au fur et à mesure de leur végétalisation naturelle.

Une attention particulière est à porter lors de tous travaux dans ce secteur vis-à-vis du « risque » de colonisation accru en phase chantier d'ornières notamment durant sa période de reproduction (fin mars à juillet/août).

Enfin, tous les bassins artificiels du secteur sans rampe d'accès, existant ou à venir, doivent être équipés de systèmes échappatoires (ex : petits grillages fixés sur le haut et lestés au fond du bassin) afin de permettre aux amphibiens et toute la petite faune de ressortir et éviter la noyade.



Photo : A. FIZESAN

NOTICE TECHNIQUE

Espèce cible : Espèce connue sur la zone d'étude, où un enjeu de conservation potentiel a été identifié.

Source et analyse des données d'espèces

L'analyse réalisée dans ce document s'est faite sur la base des données enregistrées dans la base de données Faune-Alsace (www.faune-alsace.org/), données de présence, valide au 31/12/2023. Aucun inventaire de terrain spécifique n'a été réalisé.

Le pas de temps analysé est 2013-2023 pour les amphibiens, reptiles, mammifères et oiseaux.

L'analyse sur les Maculinea prend en compte des informations de présence avérée de ces deux papillons sur ces 15 dernières années, issues des bases de données du réseau Odonat Grand Est. Comme on ne dispose pas d'inventaire exhaustifs, tout secteur non classé à enjeu Maculinea mais présentant un habitat favorable avec présence de la Grande Sanguisorbe est à considérer comme pouvant accueillir ces deux papillons protégés. Ils nécessitent une analyse préalable

de recherche de la présence de la plante hôte et des papillons (au minima par de 2 à 3 passages / année pour ne pas passer à côté des petites populations souvent très localisés) et en période d'activité entre début juillet à mi-août.

Cartes des enjeux des Maculinea :

1. Présence avérée : Secteurs avec des observations avérées depuis 2009 (dernières 15 années) incluant les habitats propices aux Maculinea qui sont au contact direct avec l'habitat occupé.

2. Présence potentielle : Secteurs sans observation directe de papillons mais présentant des habitats propices et localisés dans un rayon d'environ 500m autour des observations de présence et sans obstacle important sur les corridors.

Cartes des enjeux des amphibiens/reptiles :

1. Présence avérée : Secteurs avec des observations avérées depuis 2013 incluant les habitats propices aux espèces concernées.

2. Présence potentielle : Secteurs sans observation directe des espèces

d'amphibiens et/ou de reptiles mais présentant des habitats potentiellement propices à ces espèces.

Source des données de mares

Les mares affichées dans ce document sont issues de la base de données PRAM Grand Est, l'association Bufo en est l'animateur sur le territoire alsacien (www.pram-grandest.fr).

Source et analyse des grands types de milieux :

L'analyse de présence des grands types de milieux naturels a été réalisée sur la base de données CarHab 67 – PatriNat, 2023, en regroupant les habitats sur la base des codes EUNIS. Les surfaces artificialisées ont été extraites de la Base de données Occupation du Sol (OCSGE2 2019-GEOGRANDEST) afin de venir compléter la nature des sols sur la zone d'étude. Cette analyse rapide a principalement pour but d'indiquer les tendances des milieux dont est composé la zone d'étude.

POUR ALLER PLUS LOIN

Consulter les fiches du secteur 1 "La haute vallée de la Bruche" et du secteur 3 "La basse vallée de la Bruche"



Coordination : Wendy HAHN (ODONAT Grand Est)
Rédaction : Aurélie BISCH (GEPMA), Eric BUCHEL (LPO Alsace), Alain FIZESAN (BUFO), Christian RUST (IMAGO), Céline VAN DE PAER (CEN Alsace)
Cartographies : Wendy HAHN (ODONAT Grand Est)
Mise en page : Carole SIRLIN (ODONAT Grand Est)
Validation et relecture : Anaïs GSELL-EPAILLY (ODONAT Grand Est), Wendy HAHN (ODONAT Grand Est)

En partenariat avec :

